Réunion du conseil municipal
Communauté rurale de Cocagne

Le 26 mai 2020
18h30
Par vidéoconférence – Cocagne, NB

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire Jean Hébert ouvre la réunion à 18 h 30 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Il n'y a personne du public. Le maire explique de quelle façon la réunion de ce soir va se dérouler et pourquoi.

« Étant donné la situation actuelle avec le coronavirus, il ne nous est pas possible de faire nos réunions régulières dans la salle du conseil du chemin de la Marina. Selon l'article 69 de la *Loi sur la gouvernance locale* (sous certaines réserves), il est permis d'utiliser aux réunions du conseil, des moyens électroniques de communication. Dans la situation exceptionnelle où nous sommes, la réunion d'aujourd'hui se fera donc par vidéoconférence et le public a été invité à se joindre à nous. Des invitations ont été faites su Facebook et sur le site Web de la municipalité. Sur le site Web, à la page d'accueil, on retrouve avec l'ordre du jour, les procédures pour accéder à la réunion par téléphone ou par internet à votre choix. Merci de votre compréhension! »

2. PRÉSENCES

Jean Hébert, maire
Roger Després, maire-adjoint
Marc Cloutier, conseiller
Marc Goguen, conseiller
Harold McGrath, conseiller
Marcelle Paulin, directrice générale/ secrétaire- trésorière

Absent : aucun

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-35

Il est proposé par Marc Goguen, appuyé par Roger Després, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊT

Pas de conflit d'intérêt

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 AVRIL 2020

2020-036

Il est proposé par Harold McGrath, appuyé par Marc Cloutier, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 avril soit adopté tel que présenté.

Adopté

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

-Les pancartes pour informer les usagers du sentier pédestre de stationner leur véhicule au Centre 50 pendant leur randonnée sont en place. Les commentaires sont positifs.
-Une demande a été faite à l'avocat Mark Robert pour vérifier les coûts d'un copyright sur le logo et le slogan de la municipalité.
- Les activités ont repris au jardin communautaire dans le respect des consignes gouvernementales. Ça va bien.

-Nous avons reçu un appel de l'archidiocèse concernant les boites postales qui seraient possiblement déménagées sur le stationnement de l'Église de Cocagne. Marcelle va lui trouver une personne contact à Postes Canada.
-Marcelle continue de travailler sur la phase 3 du parc communautaire.

7. PRÉSENTATION PUBLIQUE

8. CORRESPONDANCE

-Essai demain d'une vidéoconférence avec la Commission des services régionaux de Kent pour préparer leur réunion de jeudi prochain.

9. RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

a) Jean Hébert – maire

-Sur le chemin des Ward, les réparations ont été faites rapidement.
-Le chemin des Breau devait être vérifié aujourd'hui.
-Il y a eu du travail aussi sur le chemin Després.
-Trois résidents du chemin Després ont eu de l'eau dans leur sous-sol. Une solution a été trouvée.
-Une demande doit être adressée à Éric Demers de la CSRK concernant un propriétaire de la rue Cocagne Cross.
-Nos spectacles d'artistes locaux prévus sur la scène extérieure du parc en 2020 sont remis à l'été 2021.
-Il va y avoir des célébrations de graduation semblables dans les 3 écoles secondaires de la région.
-Jean doit parler à la personne en charge de la catéchèse. On pourrait commencer les rénovations au bureau bientôt.

b) Roger Després – maire-adjoint

-Il y a un sentier de Cocagne qui sort près de Goguen Lumber. Un groupe de personnes va se réunir bientôt pour voir à la possibilité de faire un parking pour les usagers du sentier.
-Des mégots de cigarettes ont été trouvés dans les sentiers. Actuellement l'indice de feu est extrêmement élevé. Il y a des feux de forêt actifs dans la province. La prudence est de mise.

c) Marc Cloutier – conseiller

-Nous avons ce qu'il faut pour installer sur la route 11, en provenance de Bouctouche, une pancarte de bienvenue à Cocagne de 10 pi. X 10 pi., en attendant d'en installer une permanente de plus grand format. La pancarte serait installée sur le terrain de Jean Hébert. Marc continue les démarches pour ce projet.

d) Marc Goguen – conseiller

-Marc constate que du beau travail a été fait au bout du chemin Ward.
-Une réunion des Autorités portuaires a eu lieu sur le quai dans le respect des directives provinciales de distanciation. Neuf personnes étaient présentes. Les pêcheurs sont satisfaits des progrès, la réunion s'est bien déroulée.

e) Harold McGrath – conseiller

-Pas de rapport

f) Marcelle Paulin – directrice générale/ secrétaire-trésorière

-Marcelle a préparé une liste de projets en cours et/ou priorités du conseil. On y retrouve la réfection de la route 535 sur le territoire de Cocagne, le projet Habitation pour aînés autonomes de Cocagne, le 3e mur

du Quai de Cormierville, l'acquisition du parc de pique-nique sur la route 134 et la phase 3 du parc communautaire.

10. AFFAIRES NOUVELLES

a) Route 535

Certaines sections de la route sont en très mauvais état et sont rongées par l'érosion. Bien que les routes ne soient pas sous notre juridiction, nous sommes préoccupés par l'état de cette route, étant donné son importance pour le bien-être des citoyens et pour l'économie de Cocagne.

b) Déchets

Le 2 juin il y aura une collecte des déchets encombrants à Cocagne (le 3 juin pour la rue Murray). Nous allons mettre à nouveau un rappel sur Facebook avec mention des déchets acceptés et des déchets refusés.

c) Assurances

Dans notre police d'assurances, Marcelle vérifie avec le conseil ce qu'il veut comme couverture contre les cyberattaques ainsi que la couverture des bénévoles en action pour la municipalité.

d) Prochaines réunions du conseil

Tant qu'il y aura des restrictions de distanciation et de nombre de personnes dans une même salle, les réunions se feront par vidéoconférences et les instructions pour y assister seront sur la page d'accueil du site Web de la municipalité avec l'ordre du jour de la réunion. Si nous devons annuler une réunion, l'information se trouvera aussi sur la page d'accueil du site Web. La réunion du 9 juin prochain est annulée. À la réunion du 23 juin, il faudra voter si on veut annuler les premières réunions de juillet et août comme à chaque année pendant la période estivale.

11. ADOPTION D'ARRÊTÉS

Première lecture de l'Arrêté municipal N° 2020-02 arrêté de la Communauté rurale de Cocagne relatif aux lieux dangereux ou inesthétiques

2020-037

Il est proposé par Marc Goguen et appuyé par Marc Cloutier que le dépôt d'un arrêté intitulé **l'Arrêté municipal N° 2020-02 arrêté de la Communauté rurale de Cocagne relatif aux lieux dangereux ou inesthétiques** soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la première lecture par son titre.

Adopté

La secrétaire municipale fait la première lecture de l'Arrêté N° 2020-02 par son titre.

2020-038

Il est proposé par Marc Goguen et appuyé par Roger Després qu'on accepte la première lecture de l'Arrêté Nº 2020-02 par son titre.

Adopté

Deuxième lecture de l'Arrêté municipal N° 2020-02 arrêté de la Communauté rurale de Cocagne relatif aux lieux dangereux ou inesthétiques

2020-039

Il est proposé par Harold McGrath et appuyé par Roger Després que le dépôt d'un arrêté intitulé **l'Arrêté municipal N° 2020-02 arrêté de la Communauté rurale de Cocagne relatif aux lieux dangereux ou inesthétiques** soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la deuxième lecture dans son intégralité.

Adopté

La secrétaire municipale fait la deuxième lecture de l'Arrêté N° 2020-02 dans son intégralité.

2020-040

Il est proposé par Harold McGrath et appuyé par Marc Cloutier qu'on accepte la deuxième lecture de l'Arrêté Nº 2020-02 dans son intégralité.

Adopté

12. NOMINATION À DES COMITÉS

13. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DU CONSEIL

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

-Pas de questions du public

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

2020-041

Il est proposé par Harold McGrath que l'ajournement ait lieu à 20 h 10.

_____	_____
Marcelle Paulin	Jean Hébert
Directrice générale	Maire